

**Commune de LA TOUCHE**  
**Compte rendu du 20 JUILLET 2018**

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 11/07/2018, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Jean-Jacques Garde.

Etaient présents : Jean-Jacques GARDE, Serge JEAN, Sandrine REY, Yannick DEPLANTE, Mario SPECOGNA, Nathalie PASCAL-TERRAS

Absents excusés : Valérie FOURRES, Jean-Claude BAUDON, Andrée GOZNIAC, Vincent DEQUAE, Martine DERRIEU qui a donné son pouvoir de vote à Nathalie PASCAL-TERRAS  
Secrétaire de séance : Yannick DEPLANTE

## **1. CIMETIERE**

### **JARDIN DU SOUVENIR**

**DM2018\_303**

Le Maire fait part au conseil municipal du devis des Pompes funèbres des Compagnons pour une plaque en granit du Tarn clair de 80cm de large et 60cm de haut ainsi que la fourniture de 20 petites plaques en granit noir marlin de 12 cm par 6 cm sur 1 cm d'épais pour un montant de 465 euros HT (558 euros TTC),

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération à l'unanimité des votants **ACCEPTTE** le devis des pompes funèbres des compagnons pour un montant de 465,00 euros HT (558,00 euros TTC),

### **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CIMETIERE DE MASTAIZE SUITE AU REAMENAGEMENT DU COLUMBARIUM**

**DM2018\_304**

Le Maire propose au conseil municipal la modification de l'article 5 Chapitre 4 du règlement intérieur du cimetière communal de Mastaize suite au réaménagement du columbarium, la fourniture de la plaque en granit du Tarn sera fournie par la mairie, la gravure restant à la charge de la famille.

Le Maire fait part du devis réalisé par Monsieur Dominique MERCIER pour la création d'un columbarium pour un montant de 3480 euros TTC

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération à l'unanimité des votants, **ACCEPTTE** le devis de Dominique MERCIER pour un montant de 3480 euros TTC et **SOLLICITE** du DEPARTEMENT la subvention correspondante,

## **2. TRAVERSEE DU VILLAGE**

### **DON**

Un don de deux bancs en pierre et une table par Sandrine REY.

Un premier banc sera posé contre le lavoir.

Le second banc et la table seront installés sous l'auvent.

### **SECURITE**

Création d'une chicane devant l'église avec les bacs déplacés dessous l'auvent.

Le Maire va se renseigner sur la faisabilité auprès du Conseil Départemental 26.

### 3 .QUESTIONS DIVERSES

Le panneau de basket endommagé sera retiré,

**AFFOUAGE** : Contacter l'ONF pour fixer une date limite des coupes,

**CHEMINS** : Contacter le Syndicat des Eaux du Bas Roubion Citelle suite aux malfaçons de l'entreprise COLAS sur la remise en état de la rue de l'Arceau,

Le Maire,  
Jean-Jacques GARDE

